



Christophe LOGEZ
3 place Christian Champy
88000 ÉPINAL

le 27 août 2022

À l'attention de Monsieur Jean-Christophe COMBE,
Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Monsieur le Ministre,

Monsieur le chef de cabinet de Madame BORNE vous a fait part de notre démarche en vue d'accorder aux personnes handicapées en ESAT le statut de salarié.e.s relevant du Code du travail, tout en conservant la protection liée à la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés .

Nous avons écrit en ce sens à votre prédécesseur, Monsieur Damien ABAD, le 20 mai dernier.

Nous sommes heureux d'apprendre la tenue d'une prochaine conférence nationale du handicap et espérons vivement que la réflexion puisse déboucher sur de vraies décisions. Nous comptons sur vous, Monsieur le Ministre, pour faire aboutir cette légitime revendication.

Avec nos respectueuses salutations.

LOGEZ Christophe